

## Le Sénat contre le monde du travail

Comme prévu, le Sénat vient de décider de durcir le texte de la loi travail en supprimant les 35 heures dans la loi.

A 66 ans de moyenne d'âge et un taux de féminisation de 25% (!), ces élu-es bien loin du monde du travail et des réalités que vivent les salarié-es, se permettent d'afficher le plus profond mépris pour la mobilisation contre la loi travail qui dure maintenant depuis 3 mois et qui est soutenue largement dans la population.

Ce sera sans doute un coup pour rien qui justifiera un nouveau non-débat à l'assemblée. Mais, au delà des formulations actuelles et du fait qu'elles ne seront sans doute pas adoptées au final, il y a la volonté de durcir et de planter le décor de ce que devrait être une prochaine étape de remise en cause des droits des salarié-es d'aujourd'hui et de demain.

Le gouvernement a ouvert cette discussion et il porte la responsabilité de ces surenchères.

Dans le même temps, il tente d'éteindre le feu en répondant aux revendications professionnelles, mais ne bouge pas d'un iota sur le cœur du projet. La déclaration d'opposition de la CGC à la loi témoigne de l'élargissement du rejet du projet. Nous devons donc renforcer encore nos actions par la grève reconductible, les manifestations, les blocages. **Des temps forts communs sont nécessaires d'ici le 14 juin, jour de la montée nationale. La réussite de la montée nationale du 14 juin doit être l'expression massive contre le projet de loi travail dans les entreprises, les services, les lieux de formations et lieux publics.**

Avec la lutte contre le projet de loi travail nous montrons notre volonté de défendre nos droits, de lutter pour en obtenir de nouveaux et un statut les garantissant, qu'on soit dans ou hors l'emploi, pour un temps de travail réduit pour toutes et tous, des embauches, des garanties contre les licenciements et les chantages patronaux.

**Vos droits, vos luttes, votre syndicat...**

**[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org),**

**144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20**

